

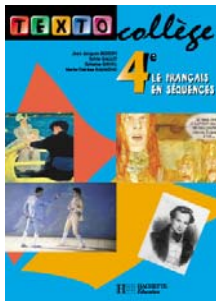
CARRIOLE [kaʁjɔl] n. f.

1. Voiture campagnarde, sorte de charrette à deux roues, grossièrement suspendue, parfois couverte d'une bâche en forme de capote, destinée au transport de personnes ou/et de marchandises.

2. *Péj.* ou *fam.* Mauvaise et vieille voiture. *Quant aux fiacres, quelles vieilles carrioles poussiéreuses!* (Léautaud, *Journal littéraire*, t. 2, 1907-09, p. 286). *L'Italien rangea sa carriole (...) devant une packard* (Le Breton, *Du rififi chez les hommes*, 1953, p. 112).

Étymologie : le mot, sous la forme *cariole*, est apparu en 1587 ; *carriole* vient de l'ancien provençal ou de l'italien *carriola* « brouette », de *carri* « chariot », du bas latin °*carreum*, de *carrus* « char ».

Important ! : tous les mots français issus du latin *carrus*, à savoir notamment les noms *carrière*, *carriole*, *carrosse*, *charrette*, *charron*, *charrue*, le verbe *charrier*, prennent tous deux R sauf *chariot* qui n'en prend qu'un.



☛ p. 14



Henri-Julien Félix Rousseau, dit **le Douanier Rousseau (1844-1910)**

La Carriole du Père Junier (1908)